



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2017 • Achte Sitzung • 08.06.17 • 08h00 • 16.079
Conseil national • Session d'été 2017 • Huitième séance • 08.06.17 • 08h00 • 16.079



16.079

Schweizer Beteiligung an der KFOR. Verlängerung des Swisscoy-Einsatzes

Participation de la Suisse à la KFOR. Prolongation de l'engagement de la Swisscoy

Zweitrat – Deuxième Conseil

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 13.03.17 (ERSTRAT - PREMIER CONSEIL)
NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 08.06.17 (ZWEITRAT - DEUXIÈME CONSEIL)

Antrag der Mehrheit

Eintreten

Antrag der Minderheit I

(Mazzone, Glättli)

Eintreten und Rückweisung an den Bundesrat mit dem Auftrag, eine neue Vorlage zu unterbreiten, welche einen kompletten Rückzug der Swisscoy bis spätestens 31. Dezember 2020 und eine Zuweisung der entsprechenden Gelder an das EDA vorsieht. Das EDA fördert mit diesen Mitteln Entwicklungshilfeprojekte in Kosovo, namentlich in den Bereichen Aufbau funktionierender Justizorgane und anderer demokratischer Institutionen, Friedensförderung und Unterstützung der wirtschaftlichen Entwicklung.

Antrag der Minderheit II

(Golay, Amstutz, Arnold, Clottu, Dettling, Estermann, Keller-Inhelder, Salzmann, Zuberbühler)

Eintreten und Rückweisung an den Bundesrat

mit dem Auftrag, eine neue Botschaft zu unterbreiten, welche eine Beendigung der Schweizer Beteiligung an der KFOR bis spätestens 2020 vorsieht.

Proposition de la majorité

Entrer en matière

Proposition de la minorité I

(Mazzone, Glättli)

Entrer en matière et renvoyer le projet au Conseil fédéral

avec mandat de présenter un projet prévoyant un retrait total de la Swisscoy d'ici au 31 décembre 2020, avec un transfert des montants concernés au DFAE pour renforcer et développer les projets de coopération au développement menés au Kosovo, en particulier pour soutenir le développement des institutions judiciaires et démocratiques, promouvoir la paix et favoriser le développement économique.

Proposition de la minorité II

(Golay, Amstutz, Arnold, Clottu, Dettling, Estermann, Keller-Inhelder, Salzmann, Zuberbühler)

Entrer en matière et renvoyer le projet au Conseil fédéral

avec mandat de présenter un nouveau message prévoyant que la Suisse mettra un terme à sa participation à la KFOR d'ici à la fin de l'année 2020 au plus tard.



AMTЛИЧЕС BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2017 • Achte Sitzung • 08.06.17 • 08h00 • 16.079
Conseil national • Session d'été 2017 • Huitième séance • 08.06.17 • 08h00 • 16.079



La presidente (Carobbio Guscetti Marina, seconda vicepresidente): Saluto il consigliere federale Parmelin e i relatori della commissione, la signora Quadranti e il signor Fridez. Le due proposte di minoranza di rinvio al Consiglio federale saranno trattate nel dibattito di entrata in materia.

Fridez Pierre-Alain (S, JU), pour la commission: Le Conseil fédéral propose au Parlement une prolongation de l'engagement de la Swisscoy au sein de la KFOR jusqu'à fin 2020. La KFOR est une force internationale d'interposition constituée en 1999, à la suite d'une résolution de l'ONU, pour s'interposer entre les Serbes et les Albanais du Kosovo. Forte d'environ 50 000 militaires au départ, elle a vu son contingent diminuer à quelque 4500 hommes actuellement. Elle est composée de soldats provenant d'une trentaine de pays. La réduction de l'effectif a correspondu, au fil des ans, à la diminution des tensions interethniques.

Rappelons que, en 1999, une guerre civile opposait Serbes et Albanais du Kosovo, un contentieux marqué par des exactions, des drames humains et de fortes tensions entre les deux communautés. Le conflit n'est à ce jour toujours pas résolu, mais les tensions ont diminué, à l'exception de quelques zones, notamment dans le nord du Kosovo et à Mitrovica, par exemple, où les communautés se regardent toujours en chiens de faïence. Le maintien de la KFOR est important du point de vue du Conseil fédéral, car le Kosovo reste un Etat faible, gangrené par la corruption, touché par un chômage massif – notamment parmi les jeunes –, et le grand problème, en définitive, est celui du décollage économique, car il y a peu d'investissements. Il est clair qu'investir dans un Etat qui n'est pas stable pose problème.

Toutes les parties réclament le maintien de la KFOR, tant du côté serbe que kosovar. Ces populations souhaitent plus de sécurité et, actuellement, seule la KFOR, une force d'interposition respectée par les deux camps, est capable d'imposer la paix. Ce processus de pacification lent et fastidieux est la seule issue pour le pays afin de créer les conditions permettant stabilité et développement économique.

Au niveau des autorités kosovares, il faut relever que des efforts sont réalisés pour développer les conditions permettant d'instaurer un Etat de droit autonome. La police se développe, mais elle n'est pas reconnue par la minorité serbe – ce qui pose problème –, et le pays ne dispose que d'une armée embryonnaire.

Ces différents éléments ont pu être constatés par une délégation des Commissions de la politique de sécurité, qui s'est rendue au Kosovo du 9 au 11 novembre 2016.

A noter également que, du fait de la présence en Suisse d'une forte communauté kosovare, qui représente une diaspora importante, la Suisse est intéressée au premier chef par ce processus de paix. Ce dernier est important pour nous, afin d'éviter de nouvelles migrations, telles que celles que nous avons connues par le passé. Nous devons favoriser l'instauration d'une paix durable là-bas.

Actuellement, la Swisscoy dispose d'un contingent de 235 militaires sur place. C'est un contingent très apprécié par la KFOR pour le sérieux de son travail et son efficacité. La Swisscoy a surtout un rôle d'appui: elle s'occupe de transport, de génie civil, de constructions, et offre le service de deux, parfois trois hélicoptères sur place. Elle est surtout présente sur le terrain avec des contingents appelés "Liaison and Monitoring Teams", des troupes directement en contact avec la population, qui peuvent sentir les tensions éventuelles et les désamorcer en amont.

Vu l'évolution globale de la situation, le Conseil fédéral a décidé de réduire progressivement le contingent de la Swisscoy en le faisant passer de 235 militaires à 190 dès le printemps 2018, puis à 165 dès l'automne 2019. Pour faire face à d'éventuelles tensions qui pourraient survenir, il est prévu, à l'article 2 de l'arrêté, que le Conseil fédéral gardera la liberté de renforcer transitoirement le contingent de 50 personnes en vue d'assurer la maintenance, pour une durée de huit mois au plus, et de 20 personnes en vue de renforcer la sécurité en cas de menace accrue, pour une période de quatre mois au plus.

Les coûts d'engagement de la Swisscoy se montent actuellement à environ 44 millions de francs par an. Il est prévu, pour la première étape de retrait partiel, que ce coût total sera abaissé à un peu plus de 37 millions de francs, tandis qu'il devrait avoisiner 33 millions de francs en 2020.

Rappelons pour terminer que la promotion de la paix est l'une des missions constitutionnelles de l'armée, et la Swisscoy est l'engagement principal de l'armée suisse dans ce domaine. Il faut aussi clairement saluer le travail réalisé par nos soldats de la Swisscoy au Kosovo, un engagement apprécié par la population et par les autres forces militaires de la KFOR, comme le chef de la KFOR, un général italien, a pu le

AB 2017 N 965 / BO 2017 N 965

confirmer à la délégation de nos Commissions de la politique de sécurité en novembre dernier.

Le Conseil national traite cet objet en tant que deuxième conseil. Le 13 mars 2017, le Conseil des Etats a accepté l'arrêté fédéral par 33 voix contre 4 et 2 abstentions. Certains membres de la commission proposent le renvoi du projet au Conseil fédéral. Tout d'abord, la proposition de la minorité I (Mazzone) vise un renvoi



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2017 • Achte Sitzung • 08.06.17 • 08h00 • 16.079
Conseil national • Session d'été 2017 • Huitième séance • 08.06.17 • 08h00 • 16.079



au Conseil fédéral en lui demandant "de présenter un projet prévoyant un retrait total de la Swisscoy d'ici au 31 décembre 2020, avec un transfert des montants concernés au DFAE pour renforcer et développer les projets de coopération au développement menés au Kosovo, en particulier pour soutenir le développement des institutions judiciaires et démocratiques, promouvoir la paix et favoriser le développement économique". Une autre proposition de renvoi fait l'objet de la minorité II (Golay), laquelle charge le Conseil fédéral "de présenter un nouveau message prévoyant que la Suisse mettra un terme à sa participation à la KFOR d'ici à la fin de l'année 2020 au plus tard".

Ces propositions de renvoi n'ont pas été retenues par la commission, qui a repoussé celle défendue par la minorité I (Mazzzone), par 22 voix contre 2 et aucune abstention, et celle défendue par la minorité II (Golay), par 13 voix contre 11 et aucune abstention.

Deux propositions défendues par des minorités ont été déposées durant la discussion. A l'article 2, qui prévoit de permettre au Conseil fédéral de disposer d'une marge de manœuvre en cas d'imprévu en lui conservant l'opportunité de renforcer transitoirement le dispositif, la minorité Golay propose de supprimer purement et simplement cette possibilité. A l'article 2bis, la minorité Seiler Graf propose que le Conseil fédéral soit "chargé de faire en sorte que la KFOR et le contingent suisse contribuent à améliorer la sécurité également dans le nord du Kosovo, de telle sorte que la coopération suisse au développement puisse réaliser des projets visant à renforcer la gouvernance et l'intégration de l'ensemble des minorités".

Lors des votes, la proposition défendue par la minorité Golay a été rejetée, par 13 voix contre 11 et aucune abstention, et la proposition défendue par la minorité Seiler Graf a été repoussée, par 17 voix contre 7 et aucune abstention.

Lors du vote sur l'ensemble, le projet a été accepté, par 13 voix contre 11 et aucune abstention. Au nom de la majorité de la commission, je vous invite à en faire de même.

Quadranti Rosmarie (BD, ZH), für die Kommission: Die Schweizer Beteiligung an der KFOR, die Swisscoy-Einsätze, hat eine längere Geschichte. Sich militärisch an der multinationalen KFOR zu beteiligen geht auf einen Grundsatzentscheid des Bundesrates vom 23. Juni 1999 zurück. Seit Oktober 1999 ist die Swisscoy im Einsatz. Auf Antrag des Bundesrates verlängerte das Parlament die Einsätze der Swisscoy bisher fünfmal, 2003, 2005, 2008, 2011 und 2014. Der aktuelle Einsatz ist bis zum 31. Dezember 2017 genehmigt.

Zum Eintreten und zu den beiden Rückweisungsanträgen: Mit dem vorliegenden Bundesbeschluss soll die Fortführung des Einsatzes der Swisscoy in der KFOR bis zum 31. Dezember 2020 genehmigt werden. Da der Einsatz bewaffnet erfolgt und länger als drei Wochen dauert, bedarf es der weiteren Genehmigung. Der Kontingentsbestand von heute maximal 235 Armeeangehörigen soll reduziert werden, bis Oktober 2019 auf maximal 190 Armeeangehörige, bis Dezember 2020 auf maximal 165 Angehörige der Armee.

Der Entwurf des Bundesbeschlusses sieht vor, dass der Bundesrat das Kontingent temporär aufstocken kann, und zwar für Instandhaltungsarbeiten zusätzlich um maximal 50 Personen für längstens acht Monate bzw., falls die Bedrohung für die Swisscoy ansteigen sollte, um maximal 20 Personen für die Dauer der Bedrohung. Zudem soll der Bundesrat den Einsatz jederzeit beenden können. Schliesslich soll das VBS jeweils per Ende Jahr den APK und den SiK einen Zwischenbericht über den Einsatz vorlegen.

Vom 9. bis 11. November 2016 war eine Delegation der SiK beider Räte in Kosovo, um sich vor Ort zu erkundigen. Die Finanzkommission und die Aussenpolitische Kommission haben sich mit den finanz- und ausenpolitischen Aspekten beschäftigt; beide Kommissionen sind auf die Vorlage eingetreten und empfehlen, ihr zuzustimmen.

Ihre Sicherheitspolitische Kommission empfiehlt Ihnen ohne Gegenstimme, auf die Vorlage einzutreten. Der Ständerat hat der Vorlage am 13. März 2017 mit 33 zu 4 Stimmen bei 2 Enthaltungen zugestimmt.

Die vorliegenden Minderheitsanträge I (Mazzzone) und II (Golay) auf Rückweisung empfiehlt Ihre Kommission mit 22 zu 2 Stimmen bei 0 Enthaltungen bzw. mit 13 zu 11 Stimmen bei 0 Enthaltungen zur Ablehnung.

Eine deutliche Mehrheit ist beim Antrag der Minderheit I (Mazzzone) der Meinung, dass eine Zuweisung der Gelder vom VBS an das EDA nicht in diese Vorlage gehöre.

Was den Antrag der Minderheit II (Golay) betrifft, ist eine knappe Mehrheit dagegen, dass eine neue Vorlage ausgearbeitet werden muss, welche die Beendigung der Schweizer Beteiligung an der KFOR bis spätestens 2020 vorsieht. Man ist der Meinung, dass der vorliegende Beschluss bis zum 31. Dezember 2020 limitiert ist und eine erneute Verlängerung wiederum beantragt werden müsste. Zum heutigen Zeitpunkt den Einsatz aber definitiv beenden zu wollen, erachtet eine Mehrheit Ihrer Kommission nicht als sinnvoll. Ihre Kommission ist sich aber darin einig, dass der Einsatz in Kosovo tatsächlich auslaufend sein muss, und die knappe Mehrheit der Kommission ist auch davon überzeugt, dass der Bundesrat dies verstanden hat und deshalb eine Rückweisung unnötig ist. Wie gesagt, eine stabile Lage in Kosovo zu erreichen ist das Ziel. Jetzt aber den 31. Dezember



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2017 • Achte Sitzung • 08.06.17 • 08h00 • 16.079
Conseil national • Session d'été 2017 • Huitième séance • 08.06.17 • 08h00 • 16.079



2020 als definitiv letzten Termin zu setzen erscheint verfrüht, ein Engagement über 2020 hinaus aber ebenso nicht sinnvoll.

Mazzzone Lisa (G, GE): La question que l'on doit se poser aujourd'hui est de savoir pourquoi la Suisse est présente au Kosovo et si l'engagement militaire est le plus à même de répondre aux missions que l'on a confiées à la Suisse dans son engagement au Kosovo. Il me semble que deux raisons principales justifient un engagement. La première, c'est le traumatisme de la guerre du Kosovo à la fin des années 1990 et une volonté – que les Verts partagent – de participer au processus de rétablissement d'une paix durable. La seconde, ce sont les liens étroits qui nous lient au Kosovo, puisque 10 pour cent des Kosovars habitent en Suisse, une Suisse qui est parmi les premiers pays à avoir reconnu l'indépendance du Kosovo.

Pour ces deux raisons, le groupe des Verts est très attaché à la présence de la Suisse au Kosovo et estime que la Suisse doit continuer à s'y engager. Mais la question est: sous quelle forme cet engagement doit-il être poursuivi? Pour les Verts, il est plus que temps d'effectuer un transfert de l'engagement militaire à un engagement civil. Je tiens à dire en préambule que cela n'a rien à voir avec la qualité du travail accompli par les militaires, que nous reconnaissions et que nous avons su apprécier lors de la visite organisée sur place.

Mais, sur le fond, il se pose d'abord une question de principe. Les Verts sont fondamentalement opposés aux engagements militaires à l'étranger. Nous considérons que l'on ne construit pas la paix avec l'armée et, aussi, que l'engagement militaire relève par essence d'une mise sous tutelle paternaliste. Sur le fond toujours, la coopération militaire est problématique du point de vue de la neutralité de la Suisse. Coopérer avec l'OTAN, c'est déjà renier un bout de notre neutralité.

Pour les Verts, l'objectif est de renforcer les capacités de la population locale à vivre de manière apaisée et autonome. Nous devons l'aider à s'émanciper des structures internationales et l'objectif est d'accompagner ces acteurs pour qu'ils puissent fonctionner par eux-mêmes. Or, une présence militaire se substitue aux acteurs locaux pour assurer la sécurité. Cette prise en charge par les forces internationales relève justement d'une prise en charge des tâches régaliennes, qui devraient revenir à un Etat indépendant si l'on reconnaît son indépendance.

Par conséquent, cette présence militaire dans la durée est problématique. L'enjeu est donc d'opérer la transition du militaire vers le civil, de l'engagement de l'armée à une coopération au développement. C'est une transition entre une situation d'urgence, durant laquelle cette prise en charge ou cette

AB 2017 N 966 / BO 2017 N 966

mise sous tutelle est éventuellement indispensable et un travail de coopération par lequel on cherche à donner au pays et à sa population les moyens de leur indépendance. C'est un passage de témoin.

Cela fait près de vingt ans que la KFOR est présente au Kosovo et près de dix ans que le pays a déclaré son indépendance. La situation sécuritaire, cela a été dit, a évolué. On le lit dans le message du Conseil fédéral: ces dernières années, aucun incident majeur ne s'est produit et il n'existe pas de véritable menace militaire. Les regains de tension sont en effet ponctuels. En revanche, ce qui est préoccupant, et qui devrait nous préoccuper pour la stabilité du pays, c'est sa situation économique et institutionnelle. Avec un taux de chômage officiel de 35 pour cent et un tiers des habitants se situant au-dessous du seuil de pauvreté, on peut bien imaginer que les tensions sont fréquentes, ce qui pousse d'ailleurs les gens à partir – on a constaté l'exode de 30 000 à 50 000 Kosovars lors de l'hiver 2014/15. Le pays est aussi confronté à l'instabilité de ses institutions étatiques et judiciaires, à la corruption, au crime organisé; tout cela ne permet pas un développement des investissements, pour lesquels une stabilité est nécessaire.

Aujourd'hui, quels sont les besoins sur place? Tout d'abord, un renforcement des entités démocratiques et des institutions judiciaires ainsi qu'une coopération au développement économique. Ce sont des clés pour pouvoir offrir à ce pays des perspectives, et c'est ce que nous souhaitons faire.

Il convient de rappeler que la KFOR n'assume pas des tâches exclusivement militaires, mais qu'elle oriente toujours plus son mandat vers une réduction des troupes de combat et un développement des équipes de détection précoce chargées de se renseigner auprès de la population. En outre, les prévisions font état d'une réduction de 40 pour cent des effectifs de la KFOR d'ici à 2020.

Pour les Verts, le maintien de l'ordre devrait être assuré par les autorités civiles locales, à savoir la police kosovare, qui dispose d'une formation suffisante et comprend en son sein une minorité serbe. On doit s'engager afin d'augmenter sa reconnaissance au sein de la population.

Autre problème structurel qu'il s'agit de relever: l'Union européenne ne reconnaît pas le Kosovo comme pays indépendant à ce stade, donc l'OTAN ne le reconnaît pas non plus. On est censé aider un pays à acquérir et à maintenir son indépendance avec des structures mises en place par des institutions qui ne la reconnaissent



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2017 • Achte Sitzung • 08.06.17 • 08h00 • 16.079
Conseil national • Session d'été 2017 • Huitième séance • 08.06.17 • 08h00 • 16.079



pas, ce qui est problématique.

C'est pour toutes ces raisons que le groupe des Verts vous invite à accepter cette proposition de minorité, qui vise à mettre fin à la présence militaire et à transférer, d'ici à 2020, les montants alloués à l'engagement militaire vers des projets civils de coopération au développement. C'est une opportunité de soutenir l'indépendance du Kosovo, de poursuivre notre rôle de pionniers, comme Suisse en tant que pays qui a reconnu l'indépendance du Kosovo, et de transférer aux civils, aux acteurs locaux, la capacité d'assurer leur propre paix et leur indépendance.

Golay Roger (V, GE): Après 18 ans de présence au Kosovo, par notre participation à la mission de promotion de la paix dans le cadre de la KFOR, il est temps d'envisager le retrait du contingent de la Swisscoy de manière progressive d'ici 2020 au plus tard.

En effet, d'autres pays s'accordent à dire que la situation s'est largement détendue depuis 1999. D'ailleurs, certains pays membres de la KFOR ont déjà quitté les lieux ou envisagent de le faire d'ici peu. Rappelons qu'au début, dans les moments où la tension entre les diverses communautés battait son plein, 50 000 militaires des nations composant la KFOR étaient engagés pour garantir la paix. Aujourd'hui, il ne reste plus que 4650 militaires – dont les Suisses – qui assurent cette mission. En 2020, selon les planifications, il ne resterait plus que 2600 militaires, y compris les nôtres.

Cette diminution drastique des effectifs de la KFOR démontre que la situation dans ce pays s'est apaisée. Depuis des années, il n'y a plus eu d'accident grave entre les communautés albanaise et serbe. Même en matière de criminalité, le Kosovo reste dans la moyenne européenne, à l'exception probablement de la corruption, présente notamment dans les structures judiciaire et politique.

Le véritable problème aujourd'hui, c'est la fragilité des institutions politiques, qui doivent encore se stabiliser pour faire avancer leur pays vers une véritable démocratie.

Actuellement, les forces de police comptent 9000 agents très bien formés, en particulier dans le maintien de l'ordre. Ce chiffre est très important pour un pays qui compte 1,8 million d'habitants. En comparaison, la Suisse, qui compte 8 millions d'habitants, a moins de 18 000 policiers. Le Kosovo dispose donc d'une structure policière à même de répondre à des situations de tensions. Il sied de préciser que cette police engage des agents issus de la minorité dans ses rangs. Sur place, elle est réputée pour être impartiale.

Une délégation des Commissions de la politique de sécurité du Conseil des Etats et de notre conseil s'est rendue au Kosovo afin d'évaluer la mission de la Swisscoy. En dehors de la visite de la KFOR, elle s'est rendue sur des lieux dits sensibles. Le constat, pour plusieurs d'entre nous, était que la situation était tout à fait calme. D'ailleurs, de nombreux touristes se rendent dans toutes les régions du Kosovo.

Par ailleurs, il est évident que la présence de la KFOR fournit des devises considérables à ce pays et que cela a des retombées financières directes pour l'économie. De ce fait, les autorités du Kosovo ont tout intérêt à maintenir une présence importante, ce qui est légitime. Mais il ne faudrait pas que notre contingent, dans un proche avenir, serve uniquement à une forme de business en faveur du pays hôte.

En 2015, la Swisscoy a coûté à notre pays 44,2 millions de francs. Il est prévu le même montant pour les années 2016 et 2017. Même avec une légère diminution des effectifs, comme il a été proposé dans le message du Conseil fédéral, les coûts porteront sur des sommes importantes, soit 37,5 millions de francs pour 2018 et 33,2 millions de francs à l'horizon 2020.

En outre, avec le départ annoncé de contingents membres de la KFOR, le message du Conseil fédéral prévoit que le transfert d'infrastructures engendrera, pour notre contingent, des planifications et des préparatifs coûteux. Au Kosovo, nous ne devons pas être les derniers à éteindre la lumière. Déjà, il convient de constater que les moyens mis à disposition, notamment de nombreux véhicules, toutes catégories confondues, sont disproportionnés. A peu de choses près, on compte autant de véhicules qu'il y a de militaires sur place. Même avec la petite réduction du contingent qui est proposée, les coûts resteront fort excessifs.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons de renvoyer le projet qui nous occupe au Conseil fédéral, avec le mandat d'en présenter un nouveau prévoyant que la Suisse mettra un terme à sa participation à la KFOR d'ici à la fin de l'année 2020 au plus tard.

Hiltbold Hugues (RL, GE): Notre groupe acceptera la prolongation de trois ans de la participation suisse à la KFOR. Le Kosovo n'est toujours pas stabilisé aujourd'hui, dix ans après son indépendance, et ce malgré la présence de la KFOR depuis près de vingt ans sur place. Actuellement, le Kosovo a encore besoin de la KFOR.

Nous avons le sentiment que si la KFOR se retirait aujourd'hui, il y aurait un risque avéré d'embrasement, avec à la clé un risque de migration importante vers la Suisse. On a pu constater par le passé que, en cas



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2017 • Achte Sitzung • 08.06.17 • 08h00 • 16.079
Conseil national • Session d'été 2017 • Huitième séance • 08.06.17 • 08h00 • 16.079



de troubles dans la région balkanique, la pression migratoire du Kosovo vers notre pays augmentait. Nous estimons qu'il vaut mieux aider sur place, dans un cadre d'aide internationale, plutôt que de devoir panser les plaies après coup.

J'attire votre attention sur le rapport de la délégation parlementaire auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, dont notre conseil a pris acte le mardi 6 juin dernier, et qui montre bien que des conflits sont latents dans cette région des Balkans, que la situation peut très vite dégénérer et que les forces de la KFOR doivent être maintenues sur place.

Nous saluons le Conseil fédéral dans sa volonté de poursuivre sa politique engagée envers la KFOR ces trois prochaines années tout en réduisant progressivement les

AB 2017 N 967 / BO 2017 N 967

troupes sur place en deux phases, de 235 à 190 militaires dans un premier temps, puis de 190 à 165 militaires à l'horizon de l'automne 2019. La réduction des effectifs par paliers est à saluer, en particulier parce que c'est la première fois qu'un début de retrait des troupes est présenté aux Chambres fédérales.

Mais la question de fond qui demeure est celle de savoir quand un retrait complet des troupes du Kosovo sera raisonnablement imaginable. Nous ne connaissons évidemment pas la réponse à ce jour, mais nous gardons à l'esprit le fait que le Conseil fédéral a toute latitude, dans sa grande sagesse, pour réduire définitivement les effectifs sur place avant la fin du mandat accepté par les Chambres fédérales, si cela devait s'avérer nécessaire.

Notre sentiment est qu'il est déraisonnable, à ce stade, et sans connaître le détail des enjeux dans cette région des Balkans, d'imposer un retrait définitif d'ici à la fin de 2020. C'est la raison pour laquelle nous nous opposerons aux propositions des minorités I (Mazzone) et II (Golay) qui visent à renvoyer le projet au Conseil fédéral.

De même, nous nous opposerons à la proposition de la minorité Golay qui a pour but de biffer l'article 2. Nous considérons qu'il est indispensable que le Conseil fédéral conserve la compétence de renforcement des effectifs sur place en cas de force majeure ou de détérioration de la situation sur place.

Nous nous opposerons également à la proposition de la minorité Seiler Graf qui ajoute un article 2bis au projet. Sans nous opposer formellement et fondamentalement à ce nouvel article, nous considérons qu'il est maladroit de mettre en évidence une région particulière du Kosovo et, de facto, de passer sous silence les autres régions du pays ou de donner l'impression de les passer sous silence. Nous sommes convaincus que cet article est superfétatoire et que sa teneur sera de toute façon prise en considération, mais sans distinguer une région au détriment des autres.

Je vous invite donc, au nom du groupe libéral-radical, à entrer en matière sur le projet d'arrêté tel qu'il ressort des travaux de la commission, à savoir en prévoyant une prolongation de trois ans de la présence suisse au sein de la KFOR pour un montant annuel de 37,5 millions de francs pour la première étape, avec une réduction des effectifs à 190 militaires, et pour un montant de 33,2 millions de francs pour la seconde étape, avec une réduction des effectifs à 165 militaires.

Seiler Graf Priska (S, ZH): Die SP-Fraktion unterstützt die beantragte Verlängerung der Schweizer Beteiligung an der KFOR, weil sie Sinn macht und weil wir damit weiterhin einen aktiven Beitrag zur militärischen Friedensförderung leisten können. Dazu sind wir laut Verfassung und Militärgesetz denn auch verpflichtet. Wir sind überzeugt, dass es in Europa nicht weniger, sondern mehr sicherheitspolitische Zusammenarbeit braucht. Es ist aber auch für die SP klar, dass ein vollständiger Rückzug das Ziel sein muss. Die Probleme mit Korruption und Paternalismus muss Kosovo selber lösen. Dies kann er aber nur dann tun, wenn die Sicherheit der Bevölkerung wirklich garantiert werden kann. Darum plädieren wir deutlich für einen geordneten Rückzug, für den die Bedingungen klar definiert sind. Nicht ein fixes Jahr sollte festgesetzt werden, sondern friedens- und sicherheitspolitische Ziele, die erreicht werden sollten.

Jetzt ist es aber eindeutig noch zu früh für einen solchen Rückzug. Das zarte Pflänzchen Kosovo würde einen heftigeren Windstoss nicht überleben. Das wäre äusserst schade für die Arbeit, die bis jetzt geleistet wurde. Die Lage im Norden Kosovos hat sich seit dem Verfassen der Botschaft nämlich wieder verschlechtert. Die ethnischen Spannungen haben wieder zugenommen. Ich erinnere zum Beispiel an den serbischen Propagandazug, der an der kosovarischen Grenze gestoppt wurde, weil er die Aufschrift "Kosovo ist Serbien" trug.

Auch die Nato selber hat über einen Rückzug nachgedacht. Aber seit den jüngsten Konflikten hat sie nun eine neue Evaluation angeordnet. Am diesjährigen Rose-Roth-Seminar in Sarajevo wurde ebenfalls vermerkt, dass die Beziehungen zwischen Belgrad und Pristina angespannter seien, und in einem Artikel in der "Zeit" vergleicht der EU-Kommissar für Europäische Nachbarschaftspolitik und Erweiterungsverhandlungen, Johannes



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2017 • Achte Sitzung • 08.06.17 • 08h00 • 16.079
Conseil national • Session d'été 2017 • Huitième séance • 08.06.17 • 08h00 • 16.079



Hahn, die Situation in Kosovo mit einer Pfanne voll Öl, bei welcher ein kleines Streichholz reicht, damit alles wieder in Flammen steht.

Ein überstürzter Rückzug der Swisscoy würde die KFOR empfindlich schwächen. Denn es braucht gerade in der jetzigen Zeit vor allem die Arbeit der Swisscoy. Die Zeiten, in denen Panzer in Kosovo für Ruhe und Ordnung sorgen mussten, sind zum Glück vorbei. Aber es braucht weiterhin ein wachsames Auge und Gespür für die Bevölkerung sowie Transport- und Logistikhilfeleistungen. Die Swisscoy-Angehörigen werden gerne in sogenannte Liaison and Monitoring Teams eingeteilt. Das sind die Augen und Ohren der KFOR. Sie haben die Aufgabe, am Puls der Bevölkerung zu sein, aufkeimende Spannungen frühzeitig zu entdecken und Konflikte – im besten Fall – nicht ausbrechen zu lassen.

Die Swisscoy geniesst eine hohe Akzeptanz und Glaubwürdigkeit bei der Bevölkerung, denn die Schweiz ist ein neutrales Land. Es kommt noch hinzu, dass ja ungefähr 10 Prozent aller Kosovo-Albanerinnen und -Albaner in der Schweiz leben. Das schafft eine besondere Art der Beziehung. Zudem ist es ja auch von grossem Interesse für die Schweiz, dass die Lage in Kosovo stabil ist. Beim Besuch der Sicherheitspolitischen Kommissionen beider Räte im November letzten Jahres konnte ich mir selber ein Bild von der Arbeit der Swisscoy machen. Ich war beeindruckt, mit wie viel Professionalität, Engagement und Ernsthaftigkeit diese jungen Leute ihren Friedenseinsatz leisteten. Denn der Sinn eines solchen Einsatzes war und ist offensichtlich. Vor diesem Hintergrund hätte die SP-Fraktion auch einem ungetkürzten Kontingent zugestimmt. Wir können aber mit der beantragten Verkleinerung leben, da die Lage im Süden von Kosovo stabil ist.

Die SP-Fraktion unterstützt aus all diesen Überlegungen die Verlängerung des Swisscoy-Einsatzes bis 2020 und lehnt die Rückweisungsanträge der Minderheit I (Mazzone) und der Minderheit II (Golay) ab. Ebenfalls ablehnen werden wir den Minderheitsantrag Golay bei Artikel 2. Wir sind klar der Meinung, dass der Bundesrat die nötige Flexibilität braucht, um das Kontingent bei Bedarf kurzfristig verstärken zu können. Jedoch bitte ich Sie natürlich, dem Minderheitsantrag Seiler Graf für einen Artikel 2bis zuzustimmen. Die Begründung dafür erfolgt zu einem späteren Zeitpunkt.

Clottu Raymond (V, NE): Le Conseil fédéral veut prolonger une nouvelle fois l'engagement militaire au Kosovo, dont l'utilité est plus que douteuse, qui ne répond à aucun objectif précis et qui, de surcroît, remet en question la valeur de notre neutralité. Pire, il refuse d'y mettre une fin définitive, même après ces quatre années supplémentaires.

Cela fait maintenant dix-huit ans que la Swisscoy intervient au service de l'OTAN, voire bientôt plus de deux décennies, si la nouvelle prolongation de trois ans devait être acceptée. Si la présence de l'armée suisse devait servir à stabiliser ce petit Etat, cette mission aurait dû se terminer depuis longtemps. Il y a longtemps aussi qu'on aurait dû s'interroger sur l'utilité réelle de cette mission de l'OTAN. D'ailleurs, cette dernière réduira ses effectifs, fixés initialement à 50 000 hommes, à environ 2600 hommes à très court terme.

Pour le groupe UDC, et comme nous l'avons martelé à plusieurs reprises, il est hors de question que les soldats suisses soient chargés de lever le camp et d'éteindre les lumières comme derniers partants alors que d'autres pays ont depuis longtemps mis fin à leur engagement ou ont réduit massivement leurs troupes.

Pour notre groupe, il est exclu d'accepter une nouvelle prolongation sans que la Suisse décide un rapatriement définitif de ses soldats d'ici fin 2020 au plus tard, comme le vise la proposition de la minorité II (Golay).

D'autre part, il est totalement aberrant de constater que l'article 2 de l'arrêté prévoit la possibilité de renforcer à court terme le contingent suisse de militaires en cas de besoin, alors que le Conseil fédéral, dans son message, prône une diminution des effectifs d'ici 2020. Notre groupe vous invite

AB 2017 N 968 / BO 2017 N 968

donc à soutenir la proposition de la minorité Golay demandant de biffer l'article 2 de l'arrêté.

Enfin, pour conclure, les ressources ainsi libérées devraient être investies directement dans la sécurité de notre pays et de sa population.

Dans le cas d'un refus des propositions de minorité Golay, notre groupe n'acceptera pas l'arrêté fédéral présenté au vote sur l'ensemble.

Amstutz Adrian (V, BE): Das sogenannt zarte Pflänzchen Kosovo ist seit zwanzig Jahren ein zartes Pflänzchen. Wenn wir es jetzt nicht langsam selbstständig werden lassen, bleibt es dieses zarte Pflänzchen und wird nie das, was es schon heute sein sollte, ein starker Baum. Was wird gemacht, wenn es in Kosovo heute Überschwemmungen gibt? Man ruft einfach die KFOR, und die Schweizer kommen dann mit Lastwagen und Baggern und räumen auf. Meinen Sie, das sei friedensfördernd? Das ist nicht friedensfördernd, das ist nicht einmal Hilfe zur Selbsthilfe; das ist auf Händen tragen – und das ist falsch! Kosovo kann so gar nicht



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2017 • Achte Sitzung • 08.06.17 • 08h00 • 16.079
Conseil national • Session d'été 2017 • Huitième séance • 08.06.17 • 08h00 • 16.079



selbstständig werden.

Jetzt kommen wir zu einem Hauptproblem dieser Mission: Hier wird so getan, als müssten wir dort eine wichtige Mission erfüllen. Wissen Sie, was wir dort tun? Wir parkieren – als Beispiel – vier Minenräumungsspezialisten, die auf der Welt überall grosse Aufgaben zu tätigen hätten, und verurteilen sie während Monaten zum Nichtstun. Zum Nichtstun! Minenräumungsspezialist wird man nicht, weil man Geld verdienen will oder so irgendetwas. Man will helfen und Menschenleben retten, Kinder, Frauen und Männer vor Verstümmelung und Tod retten, Landstriche wieder bewohnbar machen. All das wird hier "verlaueret". Es wird Geld verblödet in Kosovo, und überall andernorts, in Afrika, sterben täglich Menschen, Kinder, und wir schauen zu und meinen noch, das sei human. Das ist scheinhuman und zu beenden.

La presidente (Carobbio Guscetti Marina, seconda vicepresidente): Vi informo che il gruppo del Partito borghese democratico è per l'entrata in materia, è contrario alle due proposte di rinvio e all'articolo 2 sostiene la maggioranza della commissione.

Büchler Jakob (C, SG): Seit Oktober 1999 beteiligt sich die Schweizer Armee mit einem Kontingent der Swisscoy an der KFOR in Kosovo. Die CVP-Fraktion hat diesen Einsatz im Rahmen der Resolution 1244 des Uno-Sicherheitsrates vom 10. Juni 1999 immer unterstützt und wird es auch heute tun.

Im Herbst des letzten Jahres hat eine Delegation der Sicherheitspolitischen Kommissionen des Nationalrates und des Ständerates die Swisscoy in Kosovo besucht. Ich durfte dabei sein. Wir konnten uns ein umfassendes Bild des Einsatzes machen. Die Swisscoy-Truppen leisten sehr gute Arbeit. Die Zusammenarbeit mit den KFOR-Einheiten hat uns überzeugt; diese ist hervorragend eingespielt.

Die politische Lage vor Ort ist jedoch weiterhin angespannt. Im Zuge der Polarisierung haben sich die Beziehungen zwischen der kosovo-albanischen und der kosovo-serbischen Bevölkerung erneut verschlechtert. Unserer Delegation wurden Beispiele aufgezeigt, bei denen die Swisscoy als Vermittler auftreten musste. Hier ging es nicht um Einsätze bei Naturkatastrophen; es ging um Eskalationen vor Ort. Die politische Lage in Kosovo ist nach wie vor angespannt. Es braucht nur sehr wenig, dass die Lage wieder eskaliert.

Der Bestand der KFOR-Truppen von über 50 000 Soldaten ist seit 1999 von Jahr zu Jahr zurückgefahren worden. Heute sind noch 4650 Soldaten vor Ort. Geplant ist, den Bestand der KFOR-Truppen bis 2020 auf 2600 Soldatinnen und Soldaten zu verringern.

Der Bundesrat schlägt in seiner Botschaft vor, den Einsatz der Swisscoy um drei Jahre, bis 2020, zu verlängern. In der ersten Phase wird das Kontingent von 220 Angehörigen der Armee auf 190 reduziert, in der zweiten Phase findet eine weitere Reduktion auf 165 Armeeangehörige statt. Jeweils Ende Jahr wird das VBS den Aussenpolitischen und den Sicherheitspolitischen Kommissionen einen Zwischenbericht abliefern.

Die CVP-Fraktion wird auf den Bundesbeschluss über die Verlängerung der Schweizer Beteiligung an der multinationalen Kosovo Force eintreten. Wir stimmen im Übrigen überall den Anträgen der Kommissionsmehrheit zu.

Amstutz Adrian (V, BE): Herr Kollege, Sie rühmen da den Einsatz der Swisscoy. Sie wissen – ich war ja bei diesem Besuch auch dabei –, dass die internationale Gemeinschaft in den letzten Jahren 8000 kosovarische Polizisten ausgebildet hat. Wann sind denn diese 8000 ausgebildeten und im Einsatz stehenden Polizisten in der Lage, ein Demonstrationchen in den Griff zu kriegen? Wann?

Büchler Jakob (C, SG): Sie haben es richtig gesagt, Herr Kollege Amstutz: Diese Polizeitruppe wurde aufgebaut, und man sieht Fortschritte. Aber sie ist heute noch nicht in der Lage, für Ordnung zu sorgen, wenn die Situation eskaliert. Es wurde ja gezeigt, wie Brücken gesperrt wurden, und in solchen Fällen muss die Schweizer Delegation die Vermittlung übernehmen. Auch ich bin der Meinung, dass dieser Einsatz irgendwann beendet werden muss. Aber heute ist es noch klar zu früh dafür.

Glättli Balthasar (G, ZH): Sie wissen es, wir Grünen haben uns immer grundsätzlich gegen Auslandeinsätze der Schweizer Armee gestellt. In Konsequenz haben wir immer auch diesen KFOR-Einsatz respektive die Beteiligung der Schweiz in Form der Swisscoy abgelehnt. Die Ablehnung erfolgte nicht immer einstimmig, weil in einer gewissen Zeit – das ist anzuerkennen – durchaus die Notwendigkeit bestand, zur Stabilisierung der Institutionen auch militärisch präsent zu sein. Allerdings vertrat in unserer Fraktion immer nur eine Minderheit diese Meinung. Ich erinnere daran, dass es z. B. 2011, also vor sechs Jahren, die Grüne Anita Lachenmeier war, die bei der Verlängerung den Nichteintretensantrag gestellt hat.

Es ist nicht nur der Umstand, dass wir grundsätzlich gegen Auslandeinsätze sind, weshalb wir ganz klar für eine Beendigung des Engagements eintreten. Es gibt auch andere heikle Punkte. An der Mission sind Län-



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2017 • Achte Sitzung • 08.06.17 • 08h00 • 16.079
Conseil national • Session d'été 2017 • Huitième séance • 08.06.17 • 08h00 • 16.079



der beteiligt, die Kosovo gar nicht anerkennen. Fünf EU-Länder und auch die Nato anerkennen Kosovo nicht. Umgekehrt besteht das Problem, dass im Süden von Kosovo ein klar sichtbares, deutliches Engagement der Türkei stattfindet. Es ist angesichts der heutigen weltpolitischen Lage, angesichts der innenpolitischen Spannungen innerhalb der Türkei, aber auch angesichts der Versuche der Türkei, die Länder in ihrem Einflussbereich auf die eigene Politik und auf die kritiklose Unterstützung des Präsidenten einzuschwören, höchst problematisch, wenn man hier gemeinsame Einsätze durchführt.

Es gibt auch aus der Sicht der Schweiz einen völkerrechtlichen Widerspruch; das ist jetzt nicht meine Idee, sondern das hat bereits 2003 hier an dieser Stelle Daniel Vischer dem Rat zu bedenken gegeben. Er hat gesagt: Okay, wir in der Schweiz, wir anerkennen den Staat Kosovo. Was aber sind die Bedingungen für die Anerkennung eines Staates? Es sind mindestens drei: Es braucht das Staatsvolk, das Staatsgebiet und die Staatsgewalt, also die Möglichkeit der entsprechenden Institutionen, die Staatsgewalt, das Gewaltmonopol im Rahmen einer rechtsstaatlichen Grundlage auszuüben. Wenn man das anerkennt, steht das im Widerspruch dazu, dass man sagt: Wir brauchen jetzt eine ausländische Mission, die genau diese Staatsgewalt herstellt. Wir haben die Schritte ja jetzt unternommen, um diese Ausbildungen zu ermöglichen. Was wir aber sehen, ist, dass die Probleme damit nicht gelöst sind. Deshalb sagen wir von der grünen Fraktion nicht einfach nur: Rückzug. Wir sagen vielmehr: Wir müssen umschwenken auf das, was unsere ureigene Aufgabe auch als neutrales Land sein kann und aus unserer Sicht sein muss. Wir haben eine besondere Beziehung zu Kosovo. Unsere Aufgabe ist zivile Friedensförderung, ist Einsatz dieser Mittel für die Unterstützung der demokratischen und juristischen Institutionen und auch für die Unterstützung der wirtschaftlichen Entwicklung. Die offizielle Arbeitslosigkeit beträgt einen Drittelpunkt, ein Drittelpunkt der Einwohner und Einwohnerinnen befindet sich unter der Armutsschwelle. Das ist eine Quelle von Spannungen, die wir nicht mit

AB 2017 N 969 / BO 2017 N 969

militärischen Einsätzen lösen können. Wir können aber mit unserem Engagement für die zivile Friedensförderung, für die Entwicklungszusammenarbeit wirklich unseren Teil zur Beseitigung der Ursachen beitragen. In dem Sinne: Unterstützen Sie ganz klar die Minderheit I (Mazzone).

Flach Beat (GL, AG): Die Grünliberalen sind sicher – sie sind überzeugt davon –, dass die internationale Zusammenarbeit gerade im Bereich der Sicherheit heute mehr denn je notwendig ist. Darum unterstützen auch wir den Bundesrat in seinem Bestreben, zusammen mit der KFOR und unserem Swisscoy-Einsatz Kosovo weiterhin zu helfen und zu unterstützen. Dieser Einsatz ist seit 1999 erfolgreich. Es gab zwar Rückschläge und Ernüchterung, und es gab auch zeitliche Verlängerungen, die nicht alle mit der Lage auf nationaler Ebene in Kosovo zu begründen, sondern auch auf Ausseneinflüsse zurückzuführen waren.

Heute sind 31 Staaten mit rund 4600 Personen in Kosovo tätig. Unsere Swisscoy leistet dort einen guten Dienst – dies im Sinne der Guten Dienste, welche die Schweiz leisten kann. Wir sind dort zuständig für Transporte und für Logistik. Man schätzt uns dort auch bezüglich der Friedensförderung, die ja die grundsätzliche Zielrichtung des KFOR-Einsatzes ist, geht es doch darum, Sicherheit und Recht zu schaffen. Sicherheit ist eine Grundlage dafür, dass Stabilität überhaupt entstehen und Recht sich entfalten kann. Die europäische und die internationale Gemeinschaft – da gehört die Schweiz auch dazu – sind sich im Klaren darüber, dass Rechtsstaatlichkeit einer der Grundsätze ist, damit ein Staat überhaupt funktionieren kann. Das funktioniert in Kosovo teilweise noch nicht. Und wir wissen, dass es, wie gesagt, Rückschläge gibt. Doch unsere Truppen sind dann eben diejenigen, welchen die Bevölkerung vertraut, auch bei der Schlichtung von Streitigkeiten.

Die Rückweisungsanträge, die uns nun vorliegen, wollen beide eigentlich auch einen Rückzug aus Kosovo per 2020. Ich bitte Sie, diese Anträge abzulehnen. Zum einen haben wir einmal versprochen: Wir helfen in dieser internationalen Gemeinschaft nach unseren Möglichkeiten tatkräftig mit, um die Friedenssicherung tatsächlich zu gewährleisten. Zum andern liegt es nicht an uns zu sagen, wann das Experiment abgebrochen werden soll. Es gibt nicht viele solche Experimente auf der Welt, bei denen ein Staat, der verschiedene Völker umfasst und mit entsprechenden Spannungen kämpfen muss, in die Selbstständigkeit, in die Souveränität gegangen ist und bei denen die internationale Gemeinschaft solidarisch gesagt hat: Wir helfen euch bei der Schaffung von Stabilität – schafft euch demokratische Mittel, schafft euch das Recht, verschafft eurer Polizei den Respekt in der Bevölkerung.

Eine Ausweitung unseres Engagements, indem die Mittel quasi einfach an einem anderen Ort eingesetzt werden, halten wir Grünlberalnen für ein völlig falsches Zeichen, auch gegenüber den internationalen Partnern. Wenn wir das Geforderte tun können, wenn wir bei einem besseren und schnelleren Aufbau der demokratischen Mittel, bei der Ausbildung der Polizei, bei der Sicherung der Unabhängigkeit der Gerichte, bei der Bekämpfung der Korruption usw. helfen können, dann können wir das gerne tun. Aber machen wir es nicht



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2017 • Achte Sitzung • 08.06.17 • 08h00 • 16.079
Conseil national • Session d'été 2017 • Huitième séance • 08.06.17 • 08h00 • 16.079



alleine, sondern machen wir es im Verbund mit anderen Partnern.

Herr Kollege Amstutz hat vorhin gesagt, dass wir uns zurückziehen sollten. Er hat eigentlich gesagt, das Experiment sei quasi gescheitert. Ich denke, dass das nicht der Fall ist, sondern dass wir einfach noch mehr Zeit brauchen. Die Polizeikräfte, die wir auszubilden mitgeholfen haben, sind einfach noch nicht dort angekommen, wo sie sein müssten. Vor einigen Jahren mussten wir in der Schweiz in der Zeitung lesen, dass bei einem Grossanlass in Zürich dem Einsatz eines Polizisten aus Baden-Württemberg, der hochdeutsch gesprochen hat, ein wirklich riesiger Aufschrei gefolgt ist. Stellen Sie sich nun vor, wie es erst in Kosovo ist, wenn jemand mit dem falschen Dialekt bei einer Strassenkontrolle einen Autofahrer kontrolliert.

Darum sagen wir Grünlberalen: Wir treten auf den Bundesbeschluss ein, weisen die Rückweisungsanträge zurück, folgen dem Bundesrat und sprechen uns für die Möglichkeit aus, flexibel zu reagieren. Wir sagen auch, dass das Experiment noch nicht gescheitert ist.

Amstutz Adrian (V, BE): Herr Kollege, die Kosovo-Polizei sei noch nicht angekommen: Sie wissen, dass in Kosovo 8000 fix und fertig ausgebildete Polizisten im Einsatz stehen. Das entspricht, auf die Bevölkerungszahl umgelegt, der doppelten Polizeidichte gegenüber jener des Kantons Zürich. Sind Sie sich dessen bewusst?

Flach Beat (GL, AG): Dessen bin ich mir sehr wohl bewusst. Das Problem ist, dass die ethnischen Spannungen dazu führen, dass diese Polizeien teilweise einfach noch nicht anerkannt werden, der Respekt fehlt noch. Gegenüber dem Schweizerkreuz auf der Schweizer Uniform wurde Respekt geschaffen. Lassen wir ihnen die Zeit, um diesen Respekt auch gegenüber ihren eigenen Polizeikräften zu entwickeln.

Clottu Raymond (V, NE): Monsieur Flach, vous parlez toujours de temps et vous dites toujours qu'il faut laisser du temps pour la formation. Or, voilà bientôt vingt ans que nous sommes au Kosovo. Ne pensez-vous pas qu'on a eu suffisamment de temps pour former ces policiers?

Flach Beat (GL, AG): Ja, Herr Kollege, wie gesagt, es braucht Zeit, um in einem Land mit verschiedenen Ethnien eine Kultur zu schaffen, die es erlaubt, gemeinsame Wege der Sicherheit und auch des Respekts zu finden. Darum ist es auch so wichtig, dass Eulex die Mittel hat, um die Gerichte aufzubauen und ihre Anerkennung und Unabhängigkeit sicherzustellen. Denn die Polizei ist nur die eine Seite. Wenn sie auf der anderen Seite die Gerichte noch nicht haben, die ebenfalls nach Recht und Gerechtigkeit urteilen, dauert dieser Prozess einfach noch länger.

Parmelin Guy, conseiller fédéral: La Suisse est présente dans les Balkans avec deux contingents, l'un en Bosnie-Herzégovine avec la mission de l'Union européenne EUFOR, l'autre au Kosovo, au sein de la KFOR. Ces deux missions sont extrêmement importantes pour la stabilité dans les Balkans. Dans cette région encore fragile, elles représentent une présence concrète sur le terrain, notamment avec des éléments robustes au Kosovo; elles lui donnent la capacité de se renforcer. Leur mandat apporte aussi un cadre juridique qui permet, par exemple, un renforcement rapide en cas de détérioration de la situation sur place. La présence militaire au Kosovo demeure donc nécessaire, même si certaines activités – à première vue – ne correspondent pas à des tâches militaires classiques.

Premièrement, cela a été dit, la KFOR dispose – avec ses "Liaison and Monitoring Teams" – d'un réseau d'information extrêmement étendu, dont aucune organisation civile ne pourrait reprendre le rôle essentiel. Deuxièmement, le nord du Kosovo, qui n'est pas réellement contrôlé par le gouvernement central de Pristina, ne peut être couvert que par la KFOR. Et troisièmement, je l'ai dit, la stabilité régionale étant extrêmement fragile, elle ne peut être garantie qu'avec des moyens militaires. La KFOR reste donc le seul acteur qui puisse garantir un environnement sûr.

Tous les acteurs qui sont sur le terrain, qu'ils soient serbes, kosovars, ou autres, souhaitent que la KFOR reste sur place. Et lors des rencontres que j'ai encore eues à la Conférence de Munich sur la sécurité, en février dernier, ainsi que lors de ma dernière rencontre avec mes homologues autrichien et allemand, à Berlin au mois de mars, nous faisions le même constat, à la suite de notre estimation de la situation, à savoir que l'engagement sur place devait être maintenu, en tout cas pour un certain temps.

Depuis que le Conseil fédéral a adopté le présent message relatif à la prolongation de l'engagement suisse auprès de la KFOR, la situation sur place, et d'une manière générale dans les Balkans, s'est à nouveau tendue. Nous avons, d'un côté, les partis nationalistes de toutes les communautés présentes sur place, qui adoptent à nouveau une certaine agressivité de ton. De l'autre côté, du côté serbe, il y a aussi une rhétorique plutôt guerrière, qui ne vise pas seulement la clientèle



AMTЛИЧES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2017 • Achte Sitzung • 08.06.17 • 08h00 • 16.079
Conseil national • Session d'été 2017 • Huitième séance • 08.06.17 • 08h00 • 16.079



AB 2017 N 970 / BO 2017 N 970

sur place, mais qui cherche aussi à attiser les tensions au Kosovo avec les autorités locales ; l'un des objectifs poursuivis par certains sur place est manifestement d'entretenir des foyers de tension, pour obtenir à moyenne ou longue échéance une partition au nord du Kosovo.

Au Kosovo même, le président actuel poursuit son plan de transformation du corps de protection civile en une armée à part entière. Mais il doit disposer pour cela de la majorité des deux tiers au Parlement et pour l'instant il n'y parvient pas parce que la minorité serbe dispose de facto d'un droit de blocage. Ainsi, même si ce plan est plutôt inquiétant pour la communauté serbe sur place, la transformation de la force de police du Kosovo en une armée n'est manifestement pas pour demain.

En résumé, nous constatons qu'un potentiel d'escalade de la situation existe des deux côtés, mais nous pensons que la situation peut encore être maîtrisée. Il semble qu'aucune des parties ne dispose des capacités militaires suffisantes pour une opération importante et la guerre en tant que telle n'est manifestement pas l'objectif final de l'une ou l'autre des parties. Ajoutez à cela que le gouvernement au Kosovo vient de tomber, qu'il y a des élections prochainement, et vous voyez le cocktail qui existe en termes d'instabilité sur place.

D'une manière générale, cette région des Balkans reste une zone où les tensions persistent et dans laquelle se reflètent des conflits externes. Une analyse géopolitique, avec la Russie d'un côté, et la Turquie et les Occidentaux de l'autre, montre que ce champ de tensions va malheureusement demeurer.

En vous soumettant ce projet, nous vous proposons donc de prolonger de trois ans la présence suisse sur place et, en parallèle, de réduire en deux étapes le contingent actuel jusqu'à 165 militaires. Même si cela peut être considéré comme insatisfaisant par certains – je dois relever, à l'intention de Monsieur Clottu notamment, que c'est la première fois que le Conseil fédéral propose une réduction de l'engagement sur place –, l'accent est mis aussi sur une diminution des tâches logistiques, des moyens de transport au sol, des moyens de génie lourds; c'est aussi une partie de ce que certains revendiquent. En revanche, tout ce qui relève du domaine aérien et des "Liaison and Monitoring Teams" sera maintenu et renforcé. Ce sont des domaines dans lesquels un soutien est demandé et il est extrêmement apprécié. Lorsque je me suis rendu sur place pour des entretiens bilatéraux avec les parties, j'ai pu discuter de ces besoins, et cela est ressorti comme étant nécessaire.

Aujourd'hui, la réduction de la Swisscoy a un sens, même si la KFOR a suspendu pour le moment sa décision de réduire les effectifs. Nous sommes convaincus que cette réduction permettra à nos partenaires d'adapter leur planification, car nous maintenons les composantes qui sont, de notre point de vue, essentielles, telles que le transport aérien et les "Liaison and Monitoring Teams". Nous en avons discuté avec le secrétaire général de l'OTAN lorsqu'il est passé en Suisse et lui avons expliqué notre démarche. Il a parfaitement compris notre point de vue. Le Conseil fédéral est convaincu que cette décision ne sera pas mal interprétée et qu'elle n'aura pas d'effet négatif sur l'image de la Suisse.

En cas de détérioration de la situation sur place ou de grandes tâches de maintenance, ce projet nous permet de conserver toute liberté d'action, y compris – et c'est très important – celle de pouvoir décréter en tout temps la fin de notre engagement au Kosovo. C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre la proposition du Conseil fédéral l'habilitant à augmenter de manière temporaire les effectifs du contingent.

D'une manière générale – et cela a été relevé par beaucoup d'entre vous –, comme il y a plus de dix-huit ans que nous sommes présents sur place, il n'était pas normal de soumettre simplement une prolongation "de routine", voire automatique, sans avoir analysé à fond les considérants de cette prolongation.

Nous avons fixé un calendrier. Au niveau national, cela permet de stabiliser le recrutement des militaires suisses et d'avoir une certaine prévisibilité. Sur le plan international, la KFOR peut prendre en considération nos intentions dans le cadre de sa propre planification. Sous cette forme, le Conseil fédéral estime donc que la poursuite de notre engagement est appropriée et il vous demande d'entrer en matière sur le projet et de l'adopter tel quel, sans modification, ainsi que l'a déjà fait le Conseil des Etats.

La stratégie est limitée à trois ans, car le Conseil fédéral estime qu'il sera nécessaire de refaire le point. Vu la volatilité de la situation sécuritaire, il est illusoire de penser pouvoir mener une réflexion à plus long terme.

Le Conseil fédéral, comme jusqu'à présent, vous transmettra un rapport annuel qui détaillera les coûts et les aspects de l'engagement. Parallèlement, cela a aussi été relevé par certains intervenants à la tribune, une réflexion sera engagée sur d'éventuels transferts dans le domaine civil. Le DDPS et le DFAE soumettront au Conseil fédéral un rapport à ce sujet d'ici fin 2018.

En conclusion, ce projet est rationnel, pragmatique et il préserve toutes les options, aussi bien pour le Conseil fédéral que pour le Parlement. Je vous demande donc d'entrer en matière et de l'adopter tel quel, sans aucun changement.





AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2017 • Achte Sitzung • 08.06.17 • 08h00 • 16.079
Conseil national • Session d'été 2017 • Huitième séance • 08.06.17 • 08h00 • 16.079



Fridez Pierre-Alain (S, JU), pour la commission: Je donnerai quelques éléments en réponse aux discours des différents intervenants. J'aimerais dire à Madame Mazzone, qui était présente avec moi au Kosovo, et aux Verts, que c'est déjà effectivement une préoccupation de la Suisse que de s'occuper du renforcement de l'Etat dans ses tâches régaliennes et également d'aide au développement. Nous en avons eu confirmation par l'ambassadeur de Suisse au Kosovo, Monsieur Jean-Hubert Lebet, et par Monsieur Patrick Etienne, qui est responsable du secteur "Coopération" à l'ambassade.

A Monsieur Golay, qui était également présent au Kosovo et qui se demande s'il est utile d'y rester, je rappellerai que, sur place, les deux parties demandaient que le contingent suisse reste. Nous avons visité une petite entreprise albanaise qui souhaitait que la KFOR et la Swisscoy restent, afin de disposer d'une sécurité suffisante pour développer l'entreprise. Nous avons visité une église, à l'intérieur de laquelle se trouvait un pope serbe qui était gardé par des policiers. Lui aussi souhaitait vraiment que la présence de la KFOR soit maintenue.

Monsieur Golay a parlé de la problématique de la structure policière du Kosovo, en disant qu'il y avait maintenant une police de 9000 personnes. Mais cette police est peu efficace dans le Nord proserbe du Kosovo, parce qu'elle n'y est pas reconnue. Ces policiers hésitent à se rendre dans certains villages ou dans certaines régions. Donc, il faudra encore du temps pour qu'il y ait une reconnaissance véritable.

Monsieur Clottu posait la question de l'utilité douteuse du maintien d'un contingent suisse après plus de vingt ans de présence au Kosovo. J'aimerais juste lui rappeler qu'il y a moins de vingt ans des gens se sont tués, par centaines, par milliers, dans ce pays. Il y a des haines tenaces et il faut du temps pour que ces sentiments s'apaisent. Et là, véritablement, c'est encore trop tôt pour que cela se réalise.

Ensuite, s'agissant de la question des Etats qui retirent leurs effectifs de la KFOR, la plupart d'entre eux le font en engageant leurs troupes dans d'autres pays, pour des missions semblables.

Je vous demande donc de soutenir la position de la majorité de la commission et d'adhérer au projet du Conseil fédéral.

La presidente (Carobbio Guscetti Marina, seconda vicepresidente): Passiamo ai voti sulle due minoranze di rinvio: in una prima votazione la proposta della minoranza I (Mazzone) sarà contrapposta alla proposta della minoranza II (Golay). In una seconda votazione il risultato sarà contrapposto alla proposta della maggioranza.

Erste Abstimmung – Premier vote

(namentlich – nominatif; 16.079/15333)

Für den Antrag der Minderheit I ... 78 Stimmen

Für den Antrag der Minderheit II ... 73 Stimmen

(30 Enthaltungen)

AB 2017 N 971 / BO 2017 N 971

Zweite Abstimmung – Deuxième vote

(namentlich – nominatif; 16.079/15334)

Für den Antrag der Mehrheit ... 167 Stimmen

Für den Antrag der Minderheit I ... 15 Stimmen

(1 Enthaltung)

Bundesbeschluss über die Verlängerung der Schweizer Beteiligung an der multinationalen Kosovo Force (KFOR)

Arrêté fédéral concernant la prolongation de la participation suisse à la Kosovo Force multinationale (KFOR)

Detailberatung – Discussion par article

Titel und Ingress, Art. 1

Antrag der Kommission

Zustimmung zum Beschluss des Ständerates



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2017 • Achte Sitzung • 08.06.17 • 08h00 • 16.079
Conseil national • Session d'été 2017 • Huitième séance • 08.06.17 • 08h00 • 16.079



Titre et préambule, art. 1

Proposition de la commission

Adhérer à la décision du Conseil des Etats

Angenommen – Adopté

Art. 2

Antrag der Mehrheit

Zustimmung zum Beschluss des Ständerates

Antrag der Minderheit

(Golay, Amstutz, Arnold, Clottu, Dettling, Estermann, Glättli, Keller-Inhelder, Mazzone, Salzmann, Zuberbühler)
Streichen

Art. 2

Proposition de la majorité

Adhérer à la décision du Conseil des Etats

Proposition de la minorité

(Golay, Amstutz, Arnold, Clottu, Dettling, Estermann, Glättli, Keller-Inhelder, Mazzone, Salzmann, Zuberbühler)
Biffer

Art. 2bis

Antrag der Minderheit

(Seiler Graf, Fridez, Galladé, Glättli, Graf-Litscher, Mazzone, Sommaruga Carlo)

Der Bundesrat wird beauftragt, darauf hinzuwirken, dass die KFOR und das Schweizer Kontingent auch im Norden von Kosovo so zu einer Verbesserung der Sicherheitslage beitragen, dass die Schweizer Entwicklungszusammenarbeit Projekte zur Stärkung der Gouvernanz und Integration aller Minderheiten durchführen kann.

Art. 2bis

Proposition de la minorité

(Seiler Graf, Fridez, Galladé, Glättli, Graf-Litscher, Mazzone, Sommaruga Carlo)

Le Conseil fédéral est chargé de faire en sorte que la KFOR et le contingent suisse contribuent à améliorer la sécurité également dans le nord du Kosovo, de telle sorte que la coopération suisse au développement puisse réaliser des projets visant à renforcer la gouvernance et l'intégration de l'ensemble des minorités.

La presidente (Carobbio Guscetti Marina, seconda vicepresidente): Propongo di procedere ad un unico dibattito sugli articoli 2 e 2bis e di effettuare però due votazioni separate.

Golay Roger (V, GE): Le message du Conseil fédéral relatif à la prolongation de la participation suisse à la KFOR, donc à la prolongation de l'engagement de la Swisscoy, indique qu'il sera procédé à une réduction de notre contingent au Kosovo dès le printemps 2018, pour parvenir à 190 militaires au lieu de 235. Cette réduction est une première étape. Une deuxième étape est prévue pour l'automne 2019, le nombre de militaires devant passer de 190 à 165.

En revanche, selon l'article 2 de l'arrêté fédéral, le gouvernement peut renforcer à court terme le contingent suisse de 50 personnes, en vue d'assurer la maintenance, pour une durée de huit mois au plus, et de 20 personnes, en vue de renforcer la sécurité en cas de menace accrue, pour une durée de quatre mois au plus. Ceci représente, dans le pire des cas, 70 militaires supplémentaires qui seraient envoyés au Kosovo. L'effectif serait, dès lors, aussi conséquent que celui dont nous disposons aujourd'hui.

Nous devons partir du principe que la diminution doit être effective et ne pas laisser d'ambiguïté, car cela pourrait inciter d'autres nations membres de la KFOR à se désengager au détriment de la Suisse. En effet, la plupart des nations impliquées dans la KFOR sont en train de réduire drastiquement leurs effectifs, laissant déjà à la Swisscoy le soin d'assumer des charges supplémentaires et coûteuses. Ne soyons pas les dindons de la farce! Prenons les dispositions qui s'imposent vraiment pour réaliser un désengagement de nos militaires



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2017 • Achte Sitzung • 08.06.17 • 08h00 • 16.079
Conseil national • Session d'été 2017 • Huitième séance • 08.06.17 • 08h00 • 16.079



et pour donner un signal clair aux autres nations, leur signifiant que notre effort sera limité en raison d'un effectif réduit d'ici 2020 et que nous n'entendons pas nous substituer aux obligations des autres membres de la KFOR. Pour toutes ces raisons, nous vous invitons à biffer l'article 2 qui prévoit des augmentations envisageables d'effectifs au Kosovo.

Seiler Graf Priska (S, ZH): Die Deza führt im Norden von Kosovo keine Governance-Programme durch, was sehr bedauerlich ist. Die Lage im Norden sei für diese Arbeit der Deza weiterhin noch zu unsicher, heisst es. Die SP findet diesen Umstand nicht akzeptabel. Es braucht schliesslich nicht nur die vordringliche und grundsätzliche Durchsetzung der persönlichen Sicherheit der Bevölkerung, sondern eben auch nachhaltige Aufbauprogramme, welche dem Land helfen – das wollen wir ja alle –, dereinst wieder auf eigenen Füssen zu stehen und den Rechtsstaat aufrechtzuerhalten. Die Governance-Programme der Deza haben zum Ziel, ein gutes Umfeld zu schaffen, in dem der Rechtsstaat, die Menschenrechte, die Gleichstellung von Mann und Frau, eine ausgewogene Machtverteilung und wirtschaftliche Stabilität gestärkt werden. Die gute Regierungsführung trägt eben zu besseren gesellschaftlichen und wirtschaftlichen Rahmenbedingungen im Dienste einer nachhaltigen Entwicklung, der Armutsbekämpfung und der menschlichen Sicherheit bei.

Wenn ausgerechnet im Norden von Kosovo solche Programme aus Sicherheitsgründen nicht durchgeführt werden können, ist das doch wiederum ein klares Anzeichen dafür, dass der Staat Kosovo noch nicht am Ziel ist und unsere Hilfe weiterhin benötigt. Meine Minderheit stellt darum den Antrag, dass der Bundesrat vermehrt darauf hinzuwirken hat, dass die KFOR und das Schweizer Kontingent so zu einer Verbesserung der Sicherheitslage beitragen, dass die Schweizer Entwicklungszusammenarbeit Projekte zur Stärkung der Governance und der Integration tatsächlich durchführen kann. Das sind Projekte, die gerade im Norden von Kosovo dringend benötigt werden.

Ich bitte Sie daher, meinen Minderheitsantrag zu unterstützen.

La presidente (Carobbio Guscetti Marina, seconda vicepresidente): Vi informo che il gruppo popolare democratico e il gruppo liberale-radicale sostengono la maggioranza.

A nome del gruppo dei Verdi interviene ora la signora Mazzone che divide il suo tempo col signor Glättli.

Mazzone Lisa (G, GE): Le groupe des Verts soutiendra la proposition de la minorité Golay ainsi que celle de la minorité Seiler Graf.

Pourquoi les Verts soutiendront-ils la proposition de la minorité Golay? Nous l'avons dit précédemment: nous estimons que donner au Kosovo les moyens de devenir indépendant requiert le passage d'un engagement militaire à un engagement civil. Nous sommes en train de parler de la possibilité pour l'armée d'augmenter de 70 personnes son contingent sur place. Concrètement, si on compare au nombre de personnes qui sont engagées sur place, 70 personnes, c'est

AB 2017 N 972 / BO 2017 N 972

un effectif conséquent. Cet engagement supplémentaire représente une proportion élevée et ne nous semble pas aller dans le sens d'un passage de témoin, d'une transition progressive du militaire vers le civil. Pour assurer la sécurité, il faut renforcer les institutions démocratiques, aider les forces de l'ordre locales de façon à ce que la population leur témoigne une plus grande reconnaissance, et leur donner les moyens d'intervenir en cas de recrudescence des violences. A cette fin, les soutiens internationaux, dont le nôtre, ne doivent pas se substituer aux forces de l'ordre locales. A ce titre, il nous semble que donner au Conseil fédéral la compétence d'augmenter de façon aussi forte les effectifs ne va pas dans le bon sens. C'est pourquoi nous soutiendrons la proposition de la minorité Golay.

Concernant la proposition de la minorité Seiler Graf, nous estimons que le nord du Kosovo est effectivement la région du pays qui connaît le plus de tensions, nous en sommes conscients. Il est donc cohérent, à partir du moment où l'on maintient une présence sur place, de mettre l'accent sur le nord, mais à la seule condition qu'on travaille sur la cohésion interethnique et la reconnaissance des droits des minorités, ainsi que sur l'accès à la justice et sur l'établissement d'institutions démocratiques solides. C'est le sens de l'amendement apporté au projet par la minorité Seiler Graf: la sécurité doit être assurée pour permettre aux instances de coopération au développement de faire leur travail. A ce titre, il nous semble que cet amendement va dans le bon sens, qu'il va justement dans le sens d'un passage de témoin. C'est pourquoi nous soutiendrons la proposition de la minorité Seiler Graf.

Glättli Balthasar (G, ZH): Bevor ich zu den beiden Minderheitsanträgen spreche, möchte ich im Namen der grünen Fraktion doch noch kurz auf das hinweisen, was wir vorhin in dieser Eventualabstimmung erlebt haben



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2017 • Achte Sitzung • 08.06.17 • 08h00 • 16.079
Conseil national • Session d'été 2017 • Huitième séance • 08.06.17 • 08h00 • 16.079



– einfach, damit wir uns dessen bewusst sind. Es war eine erhellende Abstimmung. Sie hat nämlich gezeigt, dass es für die SVP wichtiger ist, dass kein Transfer der Mittel von der Armee zur zivilen Friedensförderung stattfindet, als dass ein Auslandeinsatz gestoppt wird, von dem sie immer gesagt hat, sie wolle ihn mit höchster Priorität beenden. Ich finde das eine ziemlich erhellende Abstimmung.

Nun zu den beiden Minderheitsanträgen:

Zum Antrag der Minderheit Golay zu Artikel 2: Wir Grünen haben gesagt, wir seien gegen die Verlängerung, wir seien für den kontinuierlichen Rückzug. Entsprechend ist es klar, dass wir uns gegen das Begehen des Bundesrates stellen, diese Kontingente der Swisscoy temporär noch verstärken zu können. Entsprechend unterstützt die grüne Fraktion die Minderheit Golay.

Auch der Antrag der Minderheit Seiler Graf zu Artikel 2bis findet unsere Unterstützung. Natürlich, wir müssen uns hier in die Grundrahmenbedingungen hineindenken, dass dieser Einsatz fortgesetzt wird, was wir so nicht wollten. Aber bei dieser Entscheidungslage sagen wir: Es ist richtig, wenn der Fokus auch auf den Norden gerichtet wird. Es ist aber auch wichtig, dass dieser Fokus dann wirklich darauf liegt, die interethnische Kohäsion zu unterstützen, den wirksamen Zugang zur Justiz zu fördern und die Anerkennung der Minderheiten zu fördern. Wir kommen nicht umhin, auch in diesem Zusammenhang nochmals darauf hinzuweisen, dass dies im Kern eigentlich nicht eine Aufgabe unserer Armee ist, sondern dass dies die Aufgabe einer zivilen Entwicklungszusammenarbeit wäre.

Parmelin Guy, conseiller fédéral: Concernant les deux propositions de minorité portant sur les articles 2 et 2bis, le Conseil fédéral vous demande de les rejeter et de soutenir les propositions issues de son projet.

Si vous adoptiez la proposition de la minorité Golay, à l'article 2, vous priveriez le Conseil fédéral, en cas de détérioration de la situation sur place, de la possibilité d'intervenir avec le soutien nécessaire en vue d'aider nos propres soldats sur le terrain. Les 50 personnes prévues pour la maintenance pourraient aussi, le cas échéant, être engagées pour préparer le retrait de nos troupes du Kosovo, car cela nécessiterait une infrastructure pour démonter les installations ainsi que pour rapatrier les personnes et le matériel. Donc, biffer l'article 2, c'est en quelque sorte se tirer une balle dans le pied ou marquer un autogolo. Je vous demande, par conséquent, de refuser cette proposition de minorité.

Concernant la proposition de la minorité Seiler Graf portant sur l'article 2bis, je peux affirmer que, comme je l'ai déjà dit en commission, nous faisons déjà – en tout cas en partie – ce qui est visé par cette proposition, puisque la Suisse appuie la KFOR en étant à la tête du contingent d'intervention dans la zone concernée. Il faut bien prendre en considération le fait que cette proposition de minorité mélange, en quelque sorte, des aspects bilatéraux et multilatéraux. Surtout, la Suisse ne peut pas, de son propre chef, imposer quelque chose à la KFOR. Je le répète, nous faisons, par notre présence sur place et par notre intervention – particulièrement dans le nord du pays –, ce qu'il faut pour tenter non seulement d'améliorer la sécurité, mais aussi d'atteindre l'objectif de nous retirer progressivement – une fois que davantage de sécurité et de stabilité auront été constatées – en passant le témoin à des autorités civiles ou de police sur place. Il est possible de vouloir en faire plus, mais cela dépend notamment de l'analyse de la situation faite sur place, avec nos partenaires, et pas simplement de notre propre volonté. Surtout, cela ne nécessite aucune disposition particulière dans l'arrêté fédéral qui vous est présenté.

C'est pour cela que je vous demande de refuser ces deux propositions et de soutenir les propositions contenues dans le projet du Conseil fédéral.

Quadranti Rosmarie (BD, ZH), für die Kommission: Sie haben sich durch die klare Ablehnung der Rückweisungsanträge hinter die Swisscoy-Einsätze gestellt. Die internationale Zusammenarbeit ist wichtig; sie wird wahrscheinlich auch noch wichtiger werden. Doch die Kommission empfiehlt Ihnen, beide Minderheitsanträge abzulehnen und Ständerat und Bundesrat zu folgen, auch bei Artikel 2.

Der Antrag der Minderheit Golay würde in den Augen der Mehrheit die Sicherheit der eigenen Leute gefährden, falls eine Verstärkung erforderlich wäre, sei dies für Instandhaltungsarbeiten oder bei erhöhter Bedrohung. Es ist berechtigt, zu fragen, weshalb für die Instandhaltung das Kontingent erhöht werden soll. Die Mehrheit ist aber überzeugt, dass der Bundesrat die kritischen Stimmen diesbezüglich gehört hat und das Kontingent tatsächlich nur im äussersten Notfall aufstocken will. Den Antrag, der jetzt als Antrag der Minderheit Golay vorliegt, hat Ihre Kommission mit 13 zu 11 Stimmen bei 0 Enthaltungen abgelehnt.

Der Antrag, der jetzt als Antrag der Minderheit Seiler Graf vorliegt, wurde in der Kommission mit 17 zu 7 Stimmen bei 0 Enthaltungen abgelehnt; dies, weil die Mehrheit Ihrer Kommission in diesem Antrag eine Vermischung der multilateralen und bilateralen Aspekte sieht, auch wenn dieses Anliegen – die Schweizer Beteiligung an der internationalen Entwicklungszusammenarbeit und ihre Wichtigkeit – ja wohl kaum bestritten



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2017 • Achte Sitzung • 08.06.17 • 08h00 • 16.079
Conseil national • Session d'été 2017 • Huitième séance • 08.06.17 • 08h00 • 16.079



werden kann. Nur gehört dieses Anliegen nicht in eine VBS-Vorlage, sondern es ist eine Aufgabe der Deza.

Art. 2

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 16.079/15335)

Für den Antrag der Mehrheit ... 97 Stimmen

Für den Antrag der Minderheit ... 77 Stimmen

(1 Enthaltung)

Art. 2bis

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 16.079/15336)

Für den Antrag der Minderheit ... 45 Stimmen

Dagegen ... 131 Stimmen

(0 Enthaltungen)

AB 2017 N 973 / BO 2017 N 973

Art. 3–5

Antrag der Kommission

Zustimmung zum Beschluss des Ständerates

Proposition de la commission

Adhérer à la décision du Conseil des Etats

Angenommen – Adopté

Gesamtabstimmung – Vote sur l'ensemble

(namentlich – nominatif; 16.079/15337)

Für Annahme des Entwurfes ... 100 Stimmen

Dagegen ... 76 Stimmen

(1 Enthaltung)

La presidente (Carobbio Guscetti Marina, seconda vicepresidente): Le decisioni delle due Camere sono concordanti, il decreto federale è accettato dal Consiglio nazionale e dal Consiglio degli Stati. L'oggetto è così liquidato.